

Paris, le 17 décembre 2024

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### DEVELOPPEMENT DE LA GEOTHERMIE EN ESSONNE : SOUTIEN DE L'ETAT AVEC UNE AIDE DE 27,7 MILLIONS D'EUROS DE L'ADEME

L'ADEME (agence de la transition énergétique) a signé le 3 décembre dernier la convention d'aide de 27,7 M€ pour le projet de géothermie profonde porté par la Société Publique Locale (SPL) Société d'Exploitation des Energies Renouvelables sur Grigny et Viry-Châtillon.

Le développement des réseaux de chaleur alimentés par des énergies renouvelables constitue un enjeu majeur pour la transition énergétique en Île-de-France.

45% des consommations énergétiques sont en effet liées aux besoins en chaleur des bâtiments. L'Île-de-France bénéficie par ailleurs d'un potentiel géothermique exceptionnel, qu'il convient de mobiliser au mieux pour accélérer le déploiement de la production de chaleur renouvelable.

C'est pourquoi l'Etat a souhaité apporter, via le Fonds Chaleur opéré par l'ADEME, un soutien significatif au projet d'extension du réseau de chaleur urbain et de géothermie profonde porté par la SPL SEER, avec une aide **de 27,7M€, soit 24% du coût total du projet** (montant total de 114 M€).

Ce réseau de chaleur, initié sur les villes de Grigny et Viry-Châtillon, se développe depuis 10 ans. Le fonds chaleur opéré par l'ADEME pour le compte de l'Etat **a d'ores et déjà soutenu depuis l'origine deux installations de géothermie profonde ainsi que les extensions du réseau, pour un peu plus de 18M€.**

Ce nouveau projet vise l'**installation de géothermie profonde**, de **pompes à chaleur** ainsi que la **densification du réseau** de chaleur sur les villes de Grigny, Ris-Orangis, Fleury-Mérogis et Sainte-Geneviève-des-Bois, et **son extension** sur les villes de Morsang-sur-Orge, Savigny-sur-Orge et Saint-Michel-sur-Orge.

Il permettra notamment :

- **D'éviter l'émission de plus de 27 000 tCO<sub>2</sub>eq/an sur 20 ans ;**
- **D'étendre le réseau pour desservir plus de 23 000 équivalents logements supplémentaires.** Les logements représentent 83% des consommations (58% de logements sociaux – 25% de copropriétés);
- **De verdir** un réseau existant sur le territoire, d'une longueur de 7 km, aujourd'hui 100% en gaz;
- **De mutualiser la ressource géothermique**, grâce au réseau développé sur 7 villes, qui ont travaillé en concertation et en cohérence au travers notamment d'un schéma directeur.

Les travaux d'extension se termineront en 2028, date de mise en service de la nouvelle centrale de géothermie située à Viry-Châtillon. Ce réseau sera l'un des plus étendus d'Île-de-France, sur plus de 60 km, et sera alimenté par 68% d'énergies renouvelables.

Il dessert déjà un grand nombre de logements sociaux, mais également le centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis et bientôt l'usine Coca-Cola de Grigny. Il permettra à terme de faire bénéficier d'une stabilité du prix de la chaleur à près de 60 000 équivalents logements.

#### Contacts presse :

**Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris**

01 82 52 40 25 / [pref-presse@paris.gouv.fr](mailto:pref-presse@paris.gouv.fr)

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>



**Bureau de la Communication Interministérielle**

**Préfecture de l'Essonne**

Tel : 01 69 91 90 54 – 01 69 91 90 37

Boulevard de France

91010 Évry-Courcouronnes

[pref-communication@essonne.gouv.fr](mailto:pref-communication@essonne.gouv.fr)

**ADEME Presse**

Tel : 01 58 47 81 28

[ademepresse@havas.com](mailto:ademepresse@havas.com)